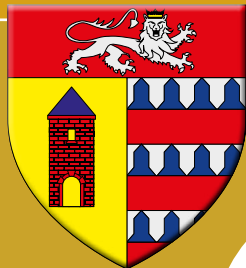


Foisches infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - janvier 2022 N° 38



Le mot du Maire

Chers Amis,

Alors que nous tournons la page de 2021, la crise sanitaire est toujours présente et continue de perturber notre quotidien.

Nous avons initialement prévu d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux à la population le 15 janvier 2022. Hélas, j'ai dû me résoudre à l'annuler en raison des conditions sanitaires actuelles, et j'en suis particulièrement désolé. C'est donc par cet écrit que je m'adresse à vous.

J'aurai tout d'abord une pensée pour les personnes, qui nous ont quittés en 2021, et encore tout récemment ; je souhaite assurer de mon soutien leurs familles.

J'ajouterai un simple mot sur cette crise sanitaire, qui fait régner un voile d'inquiétude dans le monde entier. En ce qui me concerne, je veux garder l'optimisme qui nous caractérise, pour continuer d'avancer, continuer de répondre à notre mission première : celle de vous servir dans votre quotidien.

Tout au long de l'année 2021, nous avons joué la carte de la solidarité (pour nos habitants, nos aînés...) et nous réfléchissons à la mise en place de services complémentaires, que nous pourrions apporter à la population en favorisant la création d'un groupement d'achat local (par exemple pour le fuel, les pellets... et bien d'autres fournitures), afin que les usagers puissent profiter de prix plus attractifs en fonction du volume. Vous serez invités très prochainement à répondre à un questionnaire à ce sujet.

Tout au long de l'année 2021, nous avons préparé les dossiers, que nous allons mettre en œuvre cette année : les travaux d'aménagement de la route de Fagnes, la mise en place de jardins partagés et d'un verger conservatoire.

Une autre source de satisfaction, que je voudrais partager avec vous, concerne l'augmentation de notre population. Nous avons gagné 27 habitants supplémentaires depuis 2016, soit une progression de + 12.80 %. Nous sommes désormais 238. C'est important de le souligner, alors que la grande majorité des communes ardennaises connaît un déclin démographique. Preuve, s'il en est, que notre petit village a ses attraits !

Je ne voudrais pas terminer cette page sans remercier d'une manière chaleureuse mon équipe municipale, qui me soutient sans compter. Et je puis vous assurer, qu'il s'agit d'un véritable travail d'ÉQUIPE que nous menons au quotidien. Forcément, le maire que je suis, ne peut que s'en réjouir.

Au nom du Conseil Municipal et de moi-même, je vous présente mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite. Que l'année 2022 soit la plus belle possible pour vous et vos proches.

Le Maire,
Richard DEBOWSKI

Mairie

Route Charlemont
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03

Fax : 03 24 42 22 34

mairie.foisches@wanadoo.fr

Ouverture au public

Le lundi, mardi et mercredi
de 9 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 16 h 00

Le jeudi
de 9 h 00 à 11 h 00
de 18 h 00 à 18 h 30

Le vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00

Bulletin d'information Municipal
de Foisches

Directeur de publication :
Richard Debowski

Rédaction :
Stéphanie Vol

Comité de lecture :
Le Conseil Municipal

Dépôt légal : janvier 2022

Imprimé sur du papier PEFC
Tirage à 140 exemplaires

Conception graphique et réalisation
Calligrafik 06 76 72 15 44
studio@caligrafik.com

● La commune a procédé à la réalisation de deux opérations de réfection de voirie et de trottoirs, avec dépose de bordures, délimitation de trottoirs et mise en œuvre de tarmac :



– **Rue du Tasson :**
pour un montant de 6 306,00 € TTC,
travaux réalisés
par l'entreprise C.R.E.E.
de HAYBES.



– **Impasse de la Roche aux Chats :**
pour un montant de 2 346,00 € TTC,
travaux réalisés
par l'entreprise C.R.E.E.
de HAYBES.



● La commune procède actuellement à des travaux de rafraîchissement de la peinture à la salle polyvalente, profitant de la suspension des locations due à la crise sanitaire.

Dématérialisation : des demandes d'autorisation d'urbanisme



Depuis le 1^{er} janvier 2022, les particuliers peuvent saisir par voie électronique la commune pour effectuer une demande d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme...

Il suffit de déposer les imprimés de demande, ainsi que les plans concernés, sur l'adresse mail de la commune de Foisches :

mairie.foisches@wanadoo.fr

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le secrétariat de mairie : **03 24 42 07 03**

Il est rappelé, par ailleurs, que les usagers qui ne souhaitent pas utiliser la voie dématérialisée, peuvent continuer à déposer leur dossier « papier » en mairie.

Recensement de la population



L'INSEE vient de publier les chiffres relatifs à la population légale de notre commune, tels qu'ils ressortent du recensement de la population.

Alors que nombre de communes ardennaises sont en perte de vitesse, et en particulier celles situées sur le territoire communautaire, notre commune tire son épingle du jeu et enregistre un gain d'habitants, comme le montre le tableau ci-dessous :

| Période | Nombre d'habitants | Progression entre deux recensements (en habitants) | En pourcentage |
|------------|--------------------|--|----------------|
| 01.01.2016 | 211 | | |
| 01.01.2022 | 238 | + 27 | + 12.80 % |

On ne peut que se réjouir de ce résultat, qui tend à prouver l'intérêt porté à notre village.

La fibre est arrivée à Foisches



Les travaux qui avaient débuté fin mai 2021, sont terminés.

Notre commune est donc, désormais, équipée de la fibre. Il vous appartient maintenant, si vous ne l'avez pas encore fait, de contacter votre fournisseur actuel ou le fournisseur de votre choix, pour pouvoir en bénéficier et équiper votre domicile.

Sortie

« À la découverte des champignons »

Le samedi 16 octobre, 31 personnes se sont laissées guider au cœur du Bois-Le Duc par les mycologues de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes et de Nature et Avenir pour une balade instructive à la découverte des champignons.

Munis de paniers, novices et spécialistes ont récolté et identifié près de 30 espèces de champignons !

Parmi eux, le Clitocybe à odeur de poulailler, le Mycène pur qui est rose-violacé (champignon vénéneux), le Tricholome soufré et le magnifique Lycoperdon hérissé.



Cette Sortie fut l'occasion pour certains participants, originaires de Reethel ou même Reims, de découvrir notre village. Le Maire d'Anchamps nous a même remis un objet religieux trouvé dans le bois...



La récolte du jour



L'animation s'est terminée autour d'un verre de jus de pomme biologique offert par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, co-gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet.

Commémoration du 11 novembre



Les habitants du village étaient invités à rendre hommage aux soldats morts pour la France et à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, au nouveau monument aux Morts, le mercredi 10 novembre à 18h00.



Les participants ont ensuite été conviés à partager le verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Repas de Noël des anciens

Le traditionnel repas des anciens qui devait être organisé à la salle des fêtes, le dimanche 12 décembre a malheureusement dû être annulé.

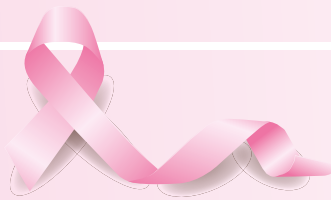
En effet, la recrudescence des cas positifs de COVID 19, nous a obligés à prendre la décision d'éviter un rassemblement dans une salle polyvalente afin d'éviter tout risque de foyer de contamination.

Les repas ont donc été livrés à domicile aux anciens qui s'étaient inscrits.



OCTOBRE

Rose



Une marche rose a été organisée conjointement par les communes de Hierges, Aubrives, Foisches et Ham-Sur-Meuse.

Cette 1^{re} édition, organisée le samedi 23 octobre à 14h00, reliait la commune de Hierges à Vaucelles, un parcours de 3,7 km.

Après la marche, les participant(e)s, qui avaient accessoirisé leur tenue avec du rose, ont partagé un goûter qui leur a été offert puis ont effectué un lâcher de ballons roses.

Un stand de prévention pour favoriser le dépistage du cancer du sein était tenu par la Ligue de contre le cancer, des stands tombola et vente d'objets et accessoires étaient proposés aux participants.

Des toiles réalisées par l'association de Hierges ont été vendues et offertes en tirage au sort.

Cette manifestation a permis de récolter 1182,75 € au profit de la ligue. Un bel exemple de collaboration intercommunale.



La délégation de marcheurs de FOISCHES



Mise en place de l'Aide au Permis de conduire

Le CCAS de la Commune a décidé de la mise en place d'une aide en faveur des étudiants, destinée à financer leur permis de conduire.

Cette aide d'un montant fixe de 500 € sera attribuée en contrepartie d'une mission d'intérêt collectif.



CONDITIONS pour accéder à cette aide :

- Être âgé de 17 ans au moment du dépôt du dossier de demande en Mairie.
- Être âgé de 18 ans au moment de l'exercice de la mission de contrepartie.
- Être âgé de moins de 25 ans.
- Être domicilié à Foisches, chez les parents, en résidence principale depuis au moins 3 ans à la date du dépôt du dossier (justificatif de taxe foncière pour les propriétaires ou taxe d'habitation pour les locataires).
- Être étudiant (*hors contrats d'apprentissage car déjà un système d'aide existant*).
- Passer un Permis B.
- Être inscrit dans une auto-école située en France métropolitaine.

La mission de travail de contrepartie sera à définir en concertation avec la mairie, la mission étant effectuée au sein d'un service de la Mairie. Il s'agira d'une mission de 35 heures effectuées soit au secrétariat de la Mairie, à l'entretien, ou aux services techniques (travaux d'entretien voirie, espaces verts).

Les souhaits du demandeur seront pris en compte ainsi que les besoins de la mairie.

La période de la mission et l'emploi du temps seront définis au préalable entre les deux parties.

Chaque demande sera étudiée par le CCAS. Le CCAS se réserve le droit de refuser un dossier au cas où le demandeur aurait commis des dégradations du matériel communal ou des infractions.

DÉPÔT de DOSSIER :

Le demandeur devra déposer en mairie :

- Une demande écrite.
- Une copie de sa Carte Nationale d'Identité.
- Un justificatif de domicile de - de 3 mois.
- Copie de la taxe foncière ou taxe d'habitation pour les locataires.
- Copie du contrat avec auto-école ou copie de la facturation.
- Copie de la carte d'étudiant et certificat de scolarité.

Une convention sera établie entre la mairie, le CCAS et le demandeur.



À savoir que pour les jeunes demandeurs d'emploi, des aides sont proposées par d'autres organismes comme Pôle Emploi, par exemple. Les jeunes dans cette situation doivent s'adresser auprès de ces organismes.

Consultations de Médecins spécialistes

Un partenariat transfrontalier a été mis en place avec des médecins spécialistes pour faciliter l'accès aux soins spécialisés sur le canton et lutter contre la désertification médicale du territoire de la Pointe des Ardennes.

Des spécialistes en orthopédie, radiothérapie, oncologie, chirurgie cardio vasculaire et thoracique, médecine interne-néphrologie, Chirurgie générale et bariatrique, chirurgie plastique du CHU UCL de Namur, reçoivent les patients au Centre de radiologie et au Pôle Médical de Givet.

CABINET de RADIOLOGIE de GIVET – Prise de RDV spécialistes au 00 32 80 44 79 16

| | | | |
|--|----------------|----------|---------|
| CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIE | Dr DELLA SIEGA | Mercredi | Journée |
|--|----------------|----------|---------|

PÔLE MÉDICAL de GIVET – Prise de RDV spécialistes au 00 32 82 21 23 65

| | | | |
|--|-------------------------|--|-----------------------|
| CHIRURGIE CARDIO-VASCULAIRE ET THORACIQUE | Pr EUCHER Dr GHAMMAD | Un mercredi par mois Un mercredi par mois | Après-midi Journée |
| CHIRURGIE GÉNÉRALE ET BARIATRIQUE | Dr GHAMMAD | 2 ^e et 4 ^e mardi de chaque mois | Après-midi |
| CHIRURGIE PLASTIQUE ET RECONSTRUCTRICE | Dr GOOSSENS | 1 ^{er} et 3 ^e jeudi de chaque mois | Après-midi |
| UROLOGIE | Dr DI GREGORIO | Un vendredi par mois | Après-midi |

La prise en charge est réalisée par des **médecins du CHU UCL Namur (Belgique)** agréés par le Conseil de l'Ordre des médecins français dans le cadre de la « Zone Organisée d'Accès Aux Soins Transfrontaliers » (ZOAST). Tout patient français qui consulte un médecin belge, dans ce cadre, bénéficie des mêmes facilités administratives.

Des consultations de spécialistes sont également proposées à l'hôpital de Fumay.

CENTRE HOSPITALIER de FUMAY – Prise de RDV au 03 24 36 26 05

En cas d'urgence, ne vous rendez pas directement à l'hôpital, faites au préalable le 15

| | | | |
|------------------------|------------------------|---|------------------------|
| CARDIOLOGIE | Dr MAROUN | Mercredi | Matin |
| CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE | Dr KAYENGA | Mercredi et vendredi | Matin |
| MAMMOGRAPHIE | Dr GANEVA Dr PROSIE | Lundi et jeudi | Matin |
| NÉPHROLOGIE | Dr DION | Mardi, tous les 15 jours semaines impaires | Matin et Après-midi |
| PNEUMOLOGIE | Dr CHOUABE | Lundi, tous les 15 jours semaines paires | Matin |
| PNEUMOLOGIE | Dr BUSSY | Mardi, tous les 15 jours semaines impaires | Après-midi |
| RHUMATOLOGIE | Dr DUHAMEL | Jeudi | Matin et Après-midi |
| SAGES-FEMMES | | Jeudi | Matin et Après-midi |
| UROLOGIE | Dr NICOLASOPOULOS | 2 ^e mercredi de chaque mois | Matin |
| SCANNER | Prise de RDV | 2 ou 3 fois par semaine | 03 24 36 26 00 |

Le Cabinet médical des 2 Rives de Vireux-Molhain a accueilli un nouveau médecin le Dr Cécile LANDAU.

Sur rendez-vous: 06 44 09 42 87

Consultations: Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00



CAMPAGNE de VACCINATION contre la grippe



Pour la 4^e année consécutive, une campagne de vaccination destinée à l'ensemble de la population, a été organisée en partenariat avec le CCAS de la commune d'Aubrives et s'est déroulée au complexe polyvalent d'Aubrives le samedi 27 novembre.

État Civil

Naissances



Les périodes de confinement ont aussi eu un bon côté puisque plusieurs bébés viennent de voir le jour!

Brice LAURENT, employé communal, et Sophie, sa compagne, ont accueilli une petite Juliette.

Marc WARSEE et Clémence JUSNOT ont donné naissance à Constant, Antoine, Pascal, qui est né le 20 décembre à Dinant. Un magnifique cadeau de Noël pour ses parents!

Donovane MIGNON et sa compagne Laurianne ont accueilli un petit Elyo le mardi 25 janvier.

La cigogne a prévu de passer prochainement chez Gauthier et Lauren DENIS.

Bison futé redoute un embouteillage de poussettes au lotissement Les Coutures!

Félicitations à toutes ces familles et bienvenue aux bébés!



Notre village a malheureusement été fortement endeuillé en cette fin d'année. La municipalité adresse ses sincères condoléances à ces trois familles dans la peine.



M^{me} Jeanne ADAM, née CAILLE, le 2 novembre 1934 à Pitres en Normandie, est décédée le 22 décembre à Dinant. « Jeannette », comme on l'appelait, était une figure de notre village. Elle avait eu la douleur de perdre son époux, Bernard, en mars 1994. Ils ont exploité, tous deux, leur ferme agricole durant de nombreuses années, avant que leur fils, Pascal, ne reprenne l'exploitation. Jeannette était grand-mère de trois petites filles et arrière-grand-mère de 5 petits enfants dont la dernière, Valentina, fille de Claire, est née fin décembre.



M. Rachid BOUKIMA, est décédé le 26 décembre dernier. Né à Givet, il était originaire de Rancennes. Rachid et sa compagne Magali, se sont installés dans notre village, rue de la Roche aux Chats, il y a une quinzaine d'années. Ils sont les parents d'un garçon, Naël. Rachid s'est battu courageusement et sans relâche contre la maladie qui, malheureusement, l'a emporté, à l'âge de 50 ans.



M^{me} Line HENOCQ, nous a quittés le 4 janvier dernier, à l'âge de 72 ans. Originaire de Givet, Line est issue d'une famille bien connue, la famille PORCELLI. Avec son époux, Daniel, ils ont fait bâtir une maison, route de Charlemont, en 2005, à proximité de chez Valérie ADAM, la deuxième fille de Line. Elle était mamy de 4 petits-enfants qu'elle chérissait.